

Zeitschrift: bulletin.ch / Electrosuisse
Herausgeber: Electrosuisse
Band: 101 (2010)
Heft: 12

Rubrik: Forum

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Netze für die Zukunft



Hans-Ulrich Bigler,
Direktor Schweizerischer Gewerbeverband SGV

Fakt ist: Schweizer KMUs geben jährlich etwa 3 Mia. CHF für den Strom aus und konsumieren somit etwa 17 Mio. MWh. Damit gehören sie zu grössten Stromkunden in unserem Land und haben als solches ein vitales Interesse an einer sicheren Versorgung und an hochqualitativen Netzen.

Doch KMUs haben ein ebenso vitales Interesse an möglichst günstigen Strompreisen. Deshalb verursachen die verschiedenen Tarifierhöhungen seit der Liberalisierung des Strommarkts «Bauchschmerzen», denn KMUs sind den Preisirrigungen ausgeliefert. Fixkostensprünge können nicht auf die Grösse des Unternehmens verteilt werden und verzehren somit direkt die Liquidität.

Seit der ersten Etappe der Strommarktöffnung sprangen diese Kosten bis um 75% an. Der Effekt ist nicht nur die Schwächung im Wettbewerb, sondern darüber hinaus fragen sich immer mehr Gewerbetreibende, ob die Liberalisierung wirklich eine gute Idee war. Hier hilft es auch nicht, wenn man zu erklären versucht, dass es Unterschiede zwischen den Tarifkomponenten Produktion, Verteilung und öffentliche Abgaben gibt. Fakt bleibt, dass gerade für typische KMUs der Schweizer Strom im teuersten Drittel Europas ist.

Die Stromnetze nehmen in diesem Preisgefüge eine besondere Rolle ein. Einerseits garantieren sie die sichere Versorgung, andererseits sind sie monopolistisch organisiert. Und wo Monopole sind, ergeben sich erhöhte Preise und Informationsasymmetrien. Monopolisten versuchen nicht nur, ihre Rente zu maximieren, sie können überdies ihren Kunden jede mögliche Erklärung dafür abgeben, denn sie haben immer einen Wissensvorsprung.

Nun haben wir in der Vorbereitung der Stromversorgungsgesetz-Revision die Frage zu beurteilen, ob die Anreizregulierung im Netz eingeführt werden soll. Sie simuliert den Wettbewerb und soll Netzbetreiber anreizen, effizienter und letztlich günstiger zu werden. Der Schweizerische Gewerbeverband unterstützt diese Stossrichtung, denn sie verbindet unternehmerische Anreize mit der Zielsetzung, die Stromversorgung weiterhin als Standortfaktor zu halten.

Dass dieser Faktor wichtig ist, steht ausser Diskussion, denn Fakt bleibt: Die Schweizer KMUs machen 99% der gesamten Anzahl Unternehmen in der Schweiz aus; sie generieren zwei Drittel aller Arbeitsplätze und bilden zwei Drittel der Lehrlinge aus. Gerade diese Unternehmen brauchen eine sichere und günstige Stromversorgung. Das sind die Anforderungen an Stromnetze für die Zukunft.

Des réseaux pour notre avenir

Hans-Ulrich Bigler,
directeur de l'Union suisse des arts et métiers (USAM)

C'est un fait avéré: bon an, mal an, les PME suisses dépensent environ 3 mia. CHF pour l'énergie et consomment environ 17 mio. MWh. Ainsi, elles font partie des plus grands clients énergétiques de notre pays et sont par conséquent fortement intéressées à un approvisionnement sûr ainsi qu'à des réseaux de haute qualité.

Cela étant, ces PME souhaitent aussi profiter de prix aussi avantageux que possible. Rien d'étonnant dès lors que les multiples augmentations tarifaires vécues depuis la libéralisation du marché de l'électricité n'ont cessé de leur donner des maux de ventre, d'autant plus qu'elles sont pratiquement exposées sans défense à ces prix arbitraires. Impossible, par ailleurs, de répartir les bonds et sursauts des coûts fixes en fonction de la taille d'une entreprise, raison pour laquelle les liquidités fondent comme beurre au soleil.

Depuis la première étape de l'ouverture des marchés de l'énergie, les coûts se sont envolés: près de 75% d'augmentation. Cette hausse a non seulement engendré un affaiblissement de la concurrence, mais poussé de plus en plus d'exploitants à se demander si cette libéralisation était vraiment une si bonne idée. Arrivé à ce stade, il ne sert plus à grand-chose non plus de tenter d'expliquer les distingués entre les diverses composantes des tarifs (coûts de production, de distribution et taxes publiques), car rien n'y fera: pour les PME traditionnelles, le prix de l'électricité suisse fait partie des plus coûteux d'Europe.

Les réseaux électriques jouent un rôle spécial sur cette scène. D'une part, ils garantissent un approvisionnement sûr et fiable, de l'autre, ils sont organisés comme des monopoles. Et qui dit monopoles, dit prix plus élevés et informations asymétriques. En effet, les monopoles essaient non seulement de maximiser leurs recettes, mais «justifient» en outre leurs prix comme bon leur semble, puisqu'ils ont toujours une longueur d'avance en termes d'informations.

En préparant la révision de la loi sur l'approvisionnement en électricité, nous nous sommes demandés s'il fallait ou non introduire maintenant la régulation incitative. Celle-ci sert à simuler la concurrence et à stimuler les exploitants de réseaux à produire leur énergie de façon plus efficace et avantageuse.

L'Union suisse des arts et métiers soutient cette proposition dans la mesure où elle associe des incitations entrepreneuriales avec l'objectif de continuer à considérer l'approvisionnement énergétique comme un facteur d'implantation. Tout le monde sait que ce facteur pèse lourd dans la balance puisque les PME suisses représentent 99% du total des entreprises suisses de ce pays. De plus, elles génèrent deux tiers des emplois et forment aussi deux tiers des apprentis. Dès lors, ce sont bien elles qui nécessitent un approvisionnement électrique fiable et avantageux. Aussi, les réseaux électriques savent ce qu'il leur reste à faire pour assurer leur avenir.